

COURRIER DE ROUMANIE

No. 8.

Bucarest, ¹⁰/₂₈ Février 1899.

Prix, 1 Franc.

Pour tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration du Courrier de Roumanie, s'adresser à Mr Paul Ciculesco (Hariline), Calea Dorobantzilor No. 99.

SOMMAIRE

<i>Les rapports de nos consuls.</i>	WHIST.
<i>Mémorial Diplomatique.</i>	
<i>Quinzaine Financière</i>	CRÉSUS II.
<i>Questions sociales</i>	HOMO.
<i>La réforme du commerce des céréales. . .</i>	TROIS ETOILES.
<i>Le service de navigation maritime de la Direction générale des chemins de fer Roumains.</i>	
<i>La dette publique de l'Etat.</i>	
<i>La Roumanie à l'étranger.</i>	
<i>La Section Roumaine de l'Exposition de 1900.</i>	
<i>Poste, télégraphe et téléphone.</i>	
<i>L'œuvre de Charcot.</i>	DR. G. MARINESCO.
<i>Causerie musicale</i>	M. MARGARITESCO.
<i>La société des chasseurs</i>	LIEUT. MAVRODAN.
<i>Mondanités</i>	SPHYNX.
<i>Les sociétés coopératives.</i>	
<i>Nouvelles diverses.</i>	

BUCAREST

IMPRIMERIE DU JOURNAL «VOIŢA NAŢIONALĂ», STRADA BACANI No. 5.

1899.

COURRIER DE ROUMANIE

Directeur: PAUL HARITINE.

REVUE BI-MENSUELLE

Rédacteur: BIRON.

ABONNEMENTS: Roumanie un an.....20 frs.
 » six mois 12 »
 Etranger un an.....25 »
 » six mois 14 »

RUBRIQUES PERMANENTES: Mémorial diplomatique.—Finances.—
 Economie politique et sociale.—Lettres, Sciences et Arts.—
 La Roumanie à l'étranger.—Revue et journaux roumains.—
 Mondanités.—Nouvelles diverses.—Sport.

Rédaction et Administration, Calea Dorobanților, 99. — PUBLICITÉ: Tarif envoyé franco sur demande.

SOMMAIRE

Les rapports de nos consuls WHIST.
Mémorial diplomatique.
Quinzaine financière. GRÉBUS II.
Questions sociales HOMO.
La réforme du commerce des céréales. TROIS ÉTOILES.
Le service de navigation maritime de la
Direction générale des chemins de fer
Roumains.
La dette publique de l'Etat
La Roumanie à l'étranger.
La Section Roumaine de l'Exposition de 1900
Poste, télégraphe et téléphone.
L'œuvre de Charcot DR. G. MARINESCO.
Gausserie musicale M. MARGARITESCO.
La société des chasseurs LIEUT. MAVRODIN.
Mondanités. SPHYNX.
Les sociétés coopératives.
Nouvelles diverses.

L'exportation en Roumanie s'est élevée en l'année 1897 à 45.165 quintaux doubles d'une valeur de 2.482.510 marks; elle n'avait été en 1896 que de 27.425 quintaux doubles=1.710.370 marks.

La valeur de l'exportation est répartie comme suit :

Articles de consommation.....	Marks 602.410
Matières premières et demi-fabriqués.	» 912.890
Fabriqués textiles.....	» 259.050
Objets d'art et d'industrie.....	» 708.160

Les articles principaux d'exportation ont été par quantité et valeur :

Produits	Quint. d.	Marks	Produits	Quint. d.	Marks
Café.....	12.073	= 313.620	Fil à tisser.....	578	= 30.960
Thé.....	906	= 128.600	Papier.....	670	= 31.950
Riz.....	4.404	= 80.620	Ponts de fer.....	914	= 33.490
Résine.....	5.372	= 58.820	Gros articles de fer...	4.188	= 123.600
Peaux sèches et salées.....	5.420	= 438.460	Menus » » «	1.812	= 131.390
Huile de palmier.....	3.209	= 136.790	Machines » »	2.502	= 185.110
Articles de coton.....	928	= 231.730			

Bucarest, 16/28 Février 1899.

LES RAPPORTS DE NOS CONSULS

M. Alfred Kayser, consul général de Roumanie à Hambourg, a envoyé au ministère des Affaires Etrangères, au mois de Décembre, son rapport économique pour le semestre d'Avril-Octobre 1898.

Il en résulte concernant les relations commerciales de la ville de Hambourg avec la Roumanie que l'importation roumaine accuse, pour l'année 1897, une réduction, tandis que, dans l'exportation de Hambourg en Roumanie, on constate une augmentation.

L'importation roumaine dans le territoire franc de douane de Hambourg s'est élevée, en 1897, au total de 1.285.431 doubles quintaux valant 11.240.080 de marks; en 1896, elle avait été de 2.065.749 doubles quintaux d'une valeur de 20.745.890.

Les produits suivants ont été importés en 1897 :

Produits	Quint. d.	Marks	Produits	Quint. d.	Marks
Noix et noisettes..	110	= 2.700	Poudre de riz, son, etc.	6.733	= 58.820
Blé.....	40.106	= 534.480	Gomme élastique.....	223	= 5.590
Seigle.....	414.088	= 3.638.170	Cuir de cheval.....	160	= 12.000
Orge.....	392.842	= 3.089.980	Tourteaux.....	9.260	= 94.680
Avoine.....	1.772	= 19.430	Tabac brut.....	33	= 6.000
Millet.....	89.798	= 826.260	Autres matières brutes et demi		
Maïs.....	330.047	= 2.880.780	-fabriqués.....	9.940	
			Produits industriels.....	4.950	

L'importation spécifiée plus haut se compose presque exclusivement de céréales, tandis que les autres produits de Roumanie, tels que les vins, les fruits et les raisins manquent presque complètement. Bien que l'Allemagne produise de bons vins, elle a néanmoins besoin d'importer des vins étrangers. L'importation des fruits frais et des raisins, favorisée par les faibles récoltes de l'Allemagne, s'est élevée rapidement au cours de ces dernières années et a pris un grand essor.

Notre consul appelle l'attention du gouvernement royal sur l'importation des fruits frais et des raisins.

L'Allemagne donne actuellement la préférence pour ces produits à l'Italie, à la France et à l'Amérique, et demande que l'emballage soit fait avec soin.

Le rapport constate ensuite que la consommation du pétrole en Allemagne s'est élevée en 1897 à 921.412 tonnes, tandis qu'en 1896 elle n'avait été que de 853.545 tonnes.

Tout le commerce du pétrole est monopolisé pour l'Allemagne par la *Standard oil Company*

d'Amérique, qui a fait des arrangements avec tous ceux qui auraient pu lui disputer le terrain.

Hambourg est devenu un centre de commerce maritime tout aussi grand en Europe que Londres, Liverpool et Cardiff, qui n'a qu'un commerce spécial de charbon, et en Amérique que New-York. Le mouvement de la navigation, tant maritime que fluviale, a augmenté de neuf cents pour cent au cours des quarantes dernières années. Il a augmenté beaucoup plus que le mouvement des ports anglais. Il n'y a qu'Anvers et Rotterdam, qui desservent, tout comme Hambourg, un grand territoire avec une industrie bien développée, qui aient pu soutenir la concurrence.

Un fait intéressant, c'est que le commerce allemand s'affranchit de plus en plus de l'intermédiaire

anglais. Le port de Hambourg a développé ses lignes de navigation en vue du commerce universel aussi bien par ses armateurs propres que par le pavillon étranger. A peu près deux tiers du mouvement entier de la navigation s'effectue par 113 lignes régulières de vapeurs. Sur ce nombre, 8 sont dirigées sur l'Amérique du Nord, 2 sur les Indes Occidentales et le Mexique, 3 sur l'Amérique du Sud, 5 sur l'Afrique et 11 sur l'Australie. Le reste se répartit entre les divers pays d'Europe.

Les voiliers cèdent de plus en plus le terrain aux *steamers*, et les *clippers*, qui avaient rendu une certaine vitalité à ce genre de navigation, se font rares.

La navigation fluviale sur l'Elbe fait de son côté des progrès encore plus gigantesques.

Whist.

MÉMORIAL DIPLOMATIQUE

LA MORT DE M. FÉLIX FAURE

A la nouvelle de la mort subite du Président de République Française, Félix Faure, le Sénat et la Chambre de Roumanie ont adressé à M^{me} Félix Faure de chaleureux compliments de condoléance.

S. M. Le Roi de Roumanie a également adressé une dépêche de condoléances à M^{me} Félix Faure et a délégué le général Barozzi, chef de l'état-major général de l'armée, pour représenter la Roumanie aux funérailles.

A l'hôtel de la légation de la République Française S. Exc. M. Arsène Henry, ministre de France, a reçu de nombreuses visites et les registres déposés à l'entrée d'honneur ont été couverts de signatures.

Le Jeudi 11/23 Février, jour des funérailles de M. Félix Faure, un *Requiem* solennel a été célébré, en grande pompe, en la cathédrale St. Joseph, à 10 heures et demi du matin, par Son Eminence l'archevêque latin de Bucarest, Mgr. Hornstein.

Les membres du gouvernement, du corps diplomatique, ainsi que les Maisons Royale et Princièrè de Roumanie, les généraux et les hauts fonctionnaires de l'Etat ont assisté à cette cérémonie religieuse, qui a revêtu un caractère des plus imposants. La colonie française de Bu-

carest était accourue à la cathédrale au grand complet.

MOUVEMENT DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE

AUTRICHE-HONGRIE

S. Exc. M. le baron Lexa d'Aehrenthal, ci-devant ministre plénipotentiaire à Bucarest, nommé par son gouvernement au poste vacant d'ambassadeur d'Autriche-Hongrie à St. Pétersbourg, et qui se trouvait ces derniers temps en congé, est rentré, il y a une dizaine de jours à Bucarest avec son successeur, S. Exc. M. le marquis Jean de Pallavicini.

Les deux diplomates autrichiens ont été reçus séparément en audience solennelle par S. M. le Roi, à qui ils ont eu l'honneur de remettre, le premier ses lettres de rappel, le second ses lettres de créance.

Trois dîners ont été donnés en l'honneur du nouvel ambassadeur de S. M. l'empereur et roi François-Joseph.

Le premier, à l'hôtel de la légation impériale de Russie, où S. Exc. M. de Fonton, doyen du corps diplomatique de Bucarest a réuni à sa table tous les chefs de mission; le second, à la Cour Royale, où a été invité M. Dém. Sturdza, prési-

dent du conseil, ministre des Affaires Etrangères, et M^{me} Zoé Sturdza; le troisième, chez M. le président du Conseil. Ce dernier dîner a été suivi d'une brillante réception.

S. Exc. M. le baron d'Aehrenthal a quitté Bucarest, Samedi 13/25 Février, laissant parmi nous des souvenirs impérissables. S. M. le Roi lui avait déjà conféré le grand cordon de *l'Etoile de Roumanie* en 1896 à l'occasion de la visite de S. M. l'empereur et roi François-Joseph à la Cour Royale de Roumanie.

C'est pour la troisième fois que l'éminent et jeune diplomate autrichien (car le baron d'Aehrenthal vient à peine d'accomplir 45 ans) se rend à Pétersbourg. Il y fut envoyé pour la première fois en l'année 1878, en qualité d'attaché de légation, et il fut rappelé, en 1883, au ministère de la Maison Impériale et des Affaires Etrangères de Vienne. L'année suivante, il fut nommé secrétaire de la Cour et du Ministère; en 1886 il reçut le titre de conseiller de légation de 2^e classe et en Avril 1888 il fut détaché à nouveau auprès de l'ambassade d'Autriche-Hongrie à Pétersbourg en qualité de premier fonctionnaire diplomatique. C'est à Pétersbourg que le baron d'Aehrenthal reçut d'abord le titre de conseiller de délégation de 1^{re} classe puis celui d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. Rappelé à nouveau le 6 Janvier 1894

au *foreign office* de Vienne il y resta jusqu'au 4 Novembre 1895 quand il fut destiné pour le poste de Bucarest.

Son successeur chez nous S. Exc. M. le marquis de Pallavicini est né en 1848 d'une famille de magnats hongrois et occupait depuis 1894 le poste de conseiller de légation auprès de l'ambassade d'Autriche-Hongrie à Pétersbourg. Les étapes de sa carrière sont nombreuses, car il avait été auparavant attaché successivement aux ambassades de Paris et de Londres et aux légations de Belgrade et de Munich.

NOUVELLES DIPLOMATIQUES ET MONDAINES

CONSTANTINOPLE

M. Tr. Djuvara, ministre de Roumanie, a donné le Février (n. s.)

un dîner auquel ont pris part: S. Exc. M. Zinoview, ambassadeur de Russie; S. Exc. Sélim-pacha Melhamé, ministre de l'Agriculture, des Mines et Forêts, et M^{me} Sélim-pacha Melhamé; le ministre des Etats-Unis d'Amérique, M^{me} Straus et M^{lle} Straus; M. et M^{me} L. Zarifi; S. Exc. le marquis de Camposagrado, ministre d'Espagne; S. Exc. Ibrahim-bey, introducteur des ambassadeurs; Nicolaki-effendi Sgourides, directeur des affaires commerciales au ministère des Affaires Etrangères; M. Soler, premier secrétaire de la légation d'Espagne; Ohannés Khan, premier drogman de l'ambassade de Perse; M. Lermontof et le prince Morouzi, de l'ambassade de Russie; le comte Manzoni, secrétaire de l'ambassade d'Italie; M. Georgevitch, attaché à la légation de Serbie; M. Percy Straus, attaché à la légation des Etats-Unis; M. Filality, premier secrétaire de la légation de Roumanie.

— La semaine suivante, un second dîner a eu lieu à la légation royale. Cette fois les convives de M. Tr. Djuvara étaient:

L'ambassadeur d'Allemagne et M^{me} la baronne Marschall von Bieberstein; le maréchal Kamphœvener-pacha, M^{me} et M^{lle} Kamphœvener; S. Exc. Ghalib-bey, adjoint au grand-maitre des cérémonies du Sultan; le général Grumbekow-pacha et M^{me} Grumbekow; l'amiral Kalau von Hofe-pacha et M^{lle} von Hofe; le commandant Morgen, attaché militaire de l'ambassade d'Allemagne et M^{me} Morgen; M. Charles Testa, le baron de Werthern, M. d'Eckardt, le pasteur Suhle, le baron de Saint-André, le comte de Trauttmansdorff, M. Petresco, consul général de Roumanie; M. Filality, premier secrétaire de la légation de Roumanie; M. Georgesco, vice-consul de Roumanie.

QUINZAINE FINANCIÈRE

C'est la saison des bilans, des coupons et des dividendes. Le paiement des coupons fait circuler de l'argent dans le pays. Le Crédit Agricole a publié son bilan qui porte cette fois sur quinze mois, soit Janv.-Avril 1897 et Avril 97 à Avril 98, parce que l'année de gestion de cet établissement a été fixé du 1 Avril au 31 Mars pour la faire coïncider avec l'année budgétaire. Sur les bénéfices, 168.447 frs. ont été attribués au fonds de réserve, qui a atteint maintenant 900.120 francs, et 1.516.030 versés au budget général; les prévisions n'avaient été pour cet article que de 1.500.000 frs. Le rapport constate que le capital de 20 millions de cette institution, ainsi que le crédit de 3 millions qui lui a été affecté depuis, sont insuffisants, et demande qu'il lui soit ouvert un compte courant plus important à la Banque Nationale. Les créances perdues au cours de quinze mois ne représentent que la somme insignifiante de 7.455 frs. Ce résultat se passe de tout commentaire. Les prêts du Crédit Agricole se montent à 52.543.149 frs. dont 21.954.635 francs d'emprunts anciens et 30.588.514 frs. d'emprunts nouveaux ou renouvelés. Le compte courant de la Banque Nationale se solde par 1.698.312 frs. à l'actif de celle-ci. Le Crédit Agricole a eu 2.124 procès, dont 691 sont encore pendants. Quant à la Banque Agricole sa situation est réellement beaucoup meilleure qu'on ne l'a

crainit. Elle a fait annoncer que les déladations dont elle a eu à souffrir ne dépassent pas 40.000 frs. Il faut espérer que le contrôle sera amélioré.

Une nouvelle Société d'Assurances est en formation. Nous en reparlerons lorsqu'elle s'adressera au public. On assure qu'une grande partie du capital est souscrite.

Crésus II.

QUESTIONS SOCIALES

Le 5 (17) Février, M. Dém. A. Sturdza a prononcé à la Chambre des Députés un grand et magistral discours. Le débat sur les troubles *agraires* qui traînait presque tout le temps dans les digressions et les récriminations, a été soudainement porté dans les régions les plus hautes de la pensée nationale. Les troubles *agraires* au sujet desquels certains journaux étrangers ont répandu de si étranges nouvelles — tantôt c'était des régiments qui avaient été mis en fuite, tantôt c'était des propriétaires qui soutenaient des assauts! — avaient donné lieu à de longs débats à la Chambre. Le président du Conseil a remis les choses au point, en ce qui concerne les *récoltes*, par ces mots:

«Contre les mouvements ruraux, dont on ne peut pas contester l'existence, car il s'agit de faits évidents, il n'y a pas eu besoin d'employer de moyens violents. Ils ont été calmés par des exhortations au calme, au bon ordre. Je crois que les naïfs et les non-naïfs qui ont excité les paysans ont compris le mal qu'ils ont fait et qu'ils se tiendront aussi tranquilles».

Avec l'autorité qu'il tire de son long passé, de ses études historiques, et avec l'inspiration que lui donnait l'ampleur du sujet, M. le président du Conseil dit ensuite :

«Les générations passées ont fondé une patrie, et c'est à nous, et surtout aux jeunes, qu'incombe le devoir de conserver cette patrie, de la fortifier et de l'élever. Je crois que personne ne laissera détruire cette patrie par des illusions d'optique, par des utopies dangereuses ou par des promesses fallacieuses.

«Et nous sommes en droit de vous dire, à vous qui marchez dans une fausse et mauvaise voie et qui n'avez pas encore lutté comme ceux qui ont mené à bien la lourde tâche de la fondation d'une patrie et de la constitution d'une nation, nous sommes en droit de vous dire : Respectez le travail gigantesque de la génération passée, respectez-le, vous surtout qui parlez de travail.

«Nous sommes en droit de vous dire : Ne ravagez pas une nation avec des utopies et des extravagances pour la conduire au précipice ; ne travaillez pas à la destruction de l'arbre de la civilisation, qui a pris des racines profondes ici, mais qui demande à être épargné, afin que ses branches vigoureuses poussent et se multiplient.

«Oui, Messieurs, n'oublions pas de quelle façon la grande génération, c'est-à-dire les grands hommes qui la composaient, ont fondé la Roumanie. Suivez les faits et vous verrez que c'est par la sagesse, par la paix, par la fraternité et non par la haine, l'envie et la méchanceté. Pas même dans les plus grandes luttes que nous avons soutenues pour l'élévation du niveau politique, économique et social du pays, pas même dans celles que nous avons eues à soutenir avec l'étranger, avant de pouvoir proclamer notre indépendance, nous ne nous sommes départis de cette sage ligne de conduite, que nous avons suivie jusqu'à ce jour».

On ne sait pas à l'étranger, et on oublie trop chez nous que nous avons accompli dans ces 35 dernières années la plus grande œuvre sociale que connaisse l'histoire. Voici les paroles de M. Dém. Sturdza :

«En 1864, 406.818 anciens corvéables ont reçu en pleine propriété 1.636.963 hectares de terres de culture. Depuis que le pays est devenu indépendant et a été érigé en Royaume, 149.129 paysans libres ont reçu 753.207 hectares de terres de culture. En total, **556.127 familles** de paysans sont donc devenues **propriétaires de 2.390.170 hectares**, ce qui fait trois quarts de notre sol cultivable et du nombre des familles rurales».

«Et à quelle époque avons-nous fait cela ? En même temps que nous réalisons le grand développement politique de la patrie.

«Il a fallu une union bien fraternelle et bien consciente, une confiance ferme et énergique de toutes les classes de la population pour que l'œuvre de la régénération politique et sociale s'accomplisse dans l'intervalle de temps si court, de cinquante ans, sans agitations, sans haines, sans passions, sans révoltes, en paix et dans le calme et parallèlement à un travail économique de plus en plus énergique et productif.

«La sagesse et le patriotisme des paysans roumains ont été si grands qu'en Valachie, où le Divan *ad-hoc* n'était pas allé au devant des désirs et des besoins intérieurs du pays, les députés paysans n'ont pas exposé eux-mêmes leurs souffrances. Ils ont dit avec les députés des autres classes sociales : Avant tout, nous devons nous constituer comme Etat et puis nous élaborerons les lois intérieures.

«Après la guerre, beaucoup de lois et d'améliorations ont été faites pour les paysans, et c'est une grande inexactitude de dire que rien n'a été fait et que la situation est pire que dans le passé».

Nous regrettons que notre format ne nous permette pas de reproduire tout entier ce discours, qui restera comme un exposé franc et d'une grande hauteur de vues de notre état social et politique dans l'avant-dernière année de ce siècle. Le ton et le contenu du discours dont nous avons donné ici quelques parties saillantes étaient bien dans la note que l'on peut attendre d'un homme d'Etat dont les opinions politiques et les actes sont toujours le résultat et l'effet de profondes convictions morales.

Homo.

LA RÉFORME DU COMMERCE DES CÉRÉALES

La prospérité économique de notre pays repose, pour longtemps encore, sur la production et l'exportation des matières premières et des produits alimentaires. Les céréales sont l'article de beaucoup le plus important de notre exportation. Or il est de notoriété chez nous que le manque total d'organisation du commerce d'exportation grève nos céréales de frais énormes, qui doivent être supportés par le producteur, car il ne peut pas faire varier en conséquence ses prix de vente, puisque ceux-ci sont déterminés à Londres, à Anvers, etc. La suppression de ces frais que rien ne justifie rendrait une grande élasticité à notre commerce d'exportation et serait le point de départ d'un nouveau développement, surtout si elle pouvait coïncider avec l'ouverture du port maritime de Constantza, qui nous rendra indépendants des intermittences de la navigation danubienne. M. J. J. Brătianu, le ministre actuel

des Travaux Publics, s'était occupé, longtemps avant son arrivée au pouvoir, des moyens d'arriver à ces résultats favorables. La seule voie pratique est d'établir des élévateurs ou silos auprès de toutes les gares de quelque importance, d'y pratiquer le système de la classification des céréales, sans lesquels les dépôts ne peuvent pas avoir de coefficient satisfaisant d'utilisation (l'expérience en a été faite même chez nous), et de compléter cette organisation en procurant aux dépositaires du crédit bon marché au moyen de warrants.

La question est très vaste et nous aurons plus d'une fois à exposer les nombreuses considérations qu'il y a lieu d'envisager. Aujourd'hui, nous ne voulons répondre qu'à une des questions soulevées.

Le consul général de Belgique à Galatz, M. Donner, dit dans un rapport qu'il a envoyé à son ministre, le 25 Juin 1898, et qui a été publié au *Recueil consulaire Belge* :..... «Les chemins de fer lui appartiennent (à l'Etat) et il peut en régler les tarifs, il possède des services de navigation maritime et fluviale attachés directement à la Direction générale des chemins de fer, et il ferait de cette administration la plus puissante connue sous le régime constitutionnel, en lui conférant des attributions qui étendraient son action et son influence jusqu'aux parties les plus reculées du pays, en même temps qu'elles constitueraient cette administration l'arbitre suprême du commerce des céréales..... (Vient l'énumération des attributions de cette administration) parmi lesquelles la vente directe des céréales, non pas à tout venant, mais à des acheteurs agréés par la même administration», (page 62).

Or, cette objection ne repose sur rien. Le consul de Belgique a été mal informé ou n'a pas lu attentivement les documents qu'il a eus. Personne n'a l'intention de monopoliser la vente, ce qui serait une opération bien risquée. Ce n'est pas pour aboutir à cette impasse que le système des silos à classification sera introduit.

En réalité, voici ce qui se passera lorsque ce système aura été mis en action. Le producteur dépose son blé au silo de la gare la plus rapprochée de sa terre, il reçoit un certificat de tant de tonnes, de la qualité a, b ou c. S'il est pressé d'argent, il se fait délivrer une forte avance¹⁾. En tout cas, son certificat en poche, il cherche un acheteur. Celui-ci sait très précisément la quantité et la qualité du blé qu'on lui propose, et à un centime près, les frais jusqu'au moment où

ce blé sera embarqué. Il se fait transmettre le certificat, et l'administration, que le consul se représente toute puissante n'intervient en rien, et garde ou expédie le dépôt à la volonté de l'acheteur.

Comment se fait maintenant la vente? Parfois le blé est acheté sur pied, alors que sa qualité peut encore varier, alors que le quotient d'impuretés avec lequel il sera recueilli et envoyé est encore tout-à-fait inconnu. Le plus souvent l'acheteur présente un échantillon et assure à l'acheteur que tout son blé est de la même qualité et du même poids. Quand l'acheteur est dans le pays, il trouve toujours moyen de ne pas acheter *chat en poche*, mais quand il est à l'étranger, il faut qu'il ait bien soin de ne s'adresser qu'à une maison de premier ordre. Des procès récents ont montré que des étrangers qui font chez nous le commerce d'exportation sans présenter aucune garantie morale ou autre, envoient tout autre chose que ce que les acheteurs d'Allemagne, par exemple, espèrent recevoir. Peut-il y avoir de manœuvre plus condamnable, plus propre à discréditer nos céréales, au grand dommage commun, et du producteur roumain, et du client éloigné?

Comparons maintenant les deux procédés. D'après le nouveau procédé l'acheteur d'Anvers ou de Hambourg a besoin seulement de savoir ce que signifient les qualités a, b, c, ou d, pour être sûr que tout l'envoi correspondra aux types indiqués. D'après la façon actuelle de procéder, il dépend de la bonne foi, non pas de l'agriculteur qu'il ne connaît pas, mais de tel ou tel intermédiaire qui n'est guère embarrassé de préjugés. Peut-on hésiter à croire que la valeur de la garantie qui réside dans la classification sera considérée comme précieuse?

Le consul de Belgique a joute : «Depuis 1889, le chiffre stationnaire des exportations par les ports du Danube témoigne de ce que le commerce de ceux-ci absorbe toutes les disponibilités que le pays est à même de diriger par la «voie de mer».

C'est une manière de voir. Mais on peut aussi, sans être optimiste, admettre que cet état à peu près stationnaire signifie simplement qu'il faut une organisation nouvelle, diminuant la part des intermédiaires, pour que l'agriculteur soit un peu mieux rémunéré, sans que le prix final augmente, au contraire. Nous montrerons dans un prochain article qu'il y a largement de la marge pour arriver à ce résultat.

Trois Etoiles.

¹⁾ Par l'organe ou l'institution qui sera chargé des questions de crédit.

LE SERVICE DE NAVIGATION MARITIME

DE LA

DIRECTION GÉNÉRALE DES CHEMINS DE FER ROUMAINS ¹⁾

Dès le début de son exploitation, la ligne commerciale Braïla-Rotterdam a été généralement considérée avec méfiance et même sévèrement critiquée par quelques-uns.

Notre Administration ne pouvait répondre à ces critiques que par des affirmations contraires, déduites des résultats de ses études. Mais tant que nous n'avions pas de résultats pratiques, les dires de notre Administration ne s'imposaient pas. Aujourd'hui, après une exploitation de plus d'une année, les résultats obtenus confirment nos prévisions.

Recettes brutes	2.254.259,— frs.
Dépenses totales.	1.604.693,70 »
Excédent	649.565,30 »

Auquel il faut ajouter le bénéfice réalisé par la vente des charbons, 42.000 frs., ce qui fait en tout 691.565 francs.

Comme on le voit, le capital de 4.200.000 frs. engagé dans la création de la ligne de Rotterdam, si l'on ne tient pas compte des intérêts et de l'amortissement, produit 16,5%.

Mais en même temps que ce résultat et par suite de l'exploitation même de cette ligne, l'Etat bénéficie encore indirectement d'une somme importante.

On sait que, pour assurer dans les premières années d'exploitation, l'alimentation suffisante et sûre de la ligne Rotterdam, un contrat a été conclu pour la fourniture du charbon de Westphalie avec le syndicat des mines allemandes de charbon, contrat qui d'ailleurs a été aussi très vivement critiqué, et d'après lequel les charbons de première qualité sont livrés à bord de nos vapeurs à Rotterdam au prix de 11.44.

Les approvisionnements de charbons de même qualité que ceux de Westphalie se font au cours de l'année courante au prix de 28.80; l'année prochaine ils coûteront d'après le résultat de la dernière adjudication, 31 francs.

Pour 40.000 tonnes de charbon transportées au cours de l'année courante, (et la même quantité l'année prochaine), destinées aux locomotives des chemins de fer et aux vapeurs de la ligne de Constantinople (le reste de 20.000 tonnes était nécessaire à la ligne Rotterdam), l'Etat aura un bénéfice dans l'année courante de 42.000 frs. et pour l'année prochaine de 120.000 frs., en comptant, en même temps, pour le service maritime

¹⁾ Extrait de la magnifique étude dont M. A. Saligny, Directeur général des Chemins de fer roumains, a fait précéder son excellent projet de budget.

un nolis de 14 frs. par tonne. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes.

Comme on le voit, notre Administration, lorsqu'elle a proposé la création de cette ligne, ne s'était pas trompée dans ses calculs, et sa préoccupation de créer une ligne de navigation plus fructueuse que la ligne de voyageurs Constanța-Constantinople était tout-à-fait légitime.

En effet, depuis l'établissement de la ligne Constanța-Constantinople (Août 1895) et jusqu'à la formation du premier budget régulier (Juin 1897), son exploitation se solde avec un déficit dépassant 1.500.000 frs. annuellement.

Si l'on considère maintenant l'année 1898, au point de vue de l'exploitation des deux lignes, Constanța-Constantinople et Braïla-Rotterdam, nous trouvons un déficit annuel de 249.000 frs. seulement pour toute l'exploitation.

Malgré les progrès réalisés dans l'exploitation de la ligne Constanța-Constantinople, sans l'intervention de la ligne de Rotterdam elle out continué à être à la charge du budget de l'Etat.

L'Administration a cherché par tous les moyens à trouver un fret plus important pour la ligne de Constantinople. Ainsi, on a créé des tarifs directs entre les stations roumaines et ce port, on a de même étudié l'introduction d'un tarif direct avec l'Autriche et l'Allemagne. Une commission composée du chef du service commercial des Chemins de fer et du directeur du Service Maritime s'est rendue à Paris, où notre Administration a provoqué une conférence avec la Direction du chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée dans le courant du mois de Mai de l'année 1897 pour l'établissement d'un tarif français-roumain, via Marleseil-Constantinople-Constantza, afin d'attirer à la voie maritime une partie des marchandises françaises qui viennent en Roumanie, et pour donner de la sorte par transbordement à Constantinople un nouvel aliment à notre ligne maritime de voyageurs. Par la modification de la taxe de $\frac{1}{2}$ ‰, perçue actuellement dans nos ports maritimes, ce tarif pourra être établi et le trafic y gagnera sûrement une importance appréciable.

Parallèlement à ces études, et bien que le trafic de la ligne Rotterdam fût assuré entièrement dès le commencement de son fonctionnement, l'Administration s'est préoccupée de ne pas borner notre exportation en Occident seulement aux céréales, mais de l'étendre à toute une série de produits nationaux, tels que: planches, bois de construction, alcool, son, résidus; et elle a pensé tout spécialement à établir un courant d'exportation du bétail.

(à suivre).

DETTE PUBLIQUE DE L'ETAT

du 1 Avril 1898 au 1 Avril 1899.

La dette publique avait été évaluée à la date du 1 Avril 1898, dans l'exposé de la situation du Trésor au 30 Septembre 1898, à la somme de 1.222.123.525 francs.

Comme il n'a été racheté au cours de l'année 1897—98 que pour 389.500 francs de rente perpétuelle 5% au lieu de 800.000 francs qui avaient été prévus, cette somme doit être augmentée de 410.500 francs. La dette prévue au 1 Avril 1898 est donc de 1.222.534.025 francs.

Au cours de l'année 1897—98 et 1898—99 elle a été augmentée d'un nouvel emprunt de 75.000.000 francs et d'un emprunt de conversion de 105.000.000, ce qui l'a porté à 1.402.534.025. Il y a lieu d'en déduire le montant des emprunts convertis :

La rente 5% perpétuelle..	30.225.000
» » 5% amortissable	7.470.000
Les obligations rurales 6%	<u>26.793.300</u>
	94.488.300

La dette descend alors à 1.308.045.725 francs.

Conformément aux tableaux, l'amortissement sera en 1898—99 de 15.805.694 francs de capital nominal.

La dette publique probable au 1 Avril 1899 sera donc de 1.292.240.030 francs.

L'amortissement de cette dette doit être terminé en 1960.

La dette publique est constituée par des titres au porteur, excepté celle contractée envers la Caisse des Dépôts et celle contractée pour le chemin de fer Lemberg-Cernautzi-Iassy.

La dette en rente se chiffre à 1.235.739.100 francs de capital nominal, dont 759.452.600 en 4% et 476.286.500 en 5%. Sur cette dernière somme 347.516.000 francs de capital nominal peuvent être immédiatement convertis en titres de rente 4%.

Le capital total de 1.235.739.100 francs est représenté par 1.007.010 titres dont :

4.456 à	100 fr. capital nominal	445.600 frs.
584.868 »	500 » » »	292.434.000 »
237.957 »	1.000 » » »	237.957.000 »
82.639 »	2.500 » » »	206.597.500 »
96.233 »	5.000 » » »	481.165.000 »
857 »	20.000 » » »	<u>17.140.000 »</u>
<u>1.007.010</u>		1.235.739.100 frs.

LA ROUMANIE A L'ETRANGER

Notre compatriote G. Enesco dont tous les Bucarestois ont entendu avec enthousiasme l'année dernière, aux Concerts Symphoniques, la magnifique *Symphonie roumaine*, vient de faire jouer au

Concert Colonne, à Paris, une nouvelle composition symphonique, qui a eu un succès de bon aloi.

Rappelons à cette occasion que Mme Haret, femme de notre ministre de l'Instruction Publique, a ouvert une souscription pour offrir un Stradivarius à notre jeune et brillant musicien.

— Un autre Roumain remportait un peu auparavant un succès très flatteur à la Sorbonne. M. Pompiliu Eliade, qui eût le rare privilège d'être pendant trois ans l'élève de l'illustre Ecole de la Rue d'Ulm, a présenté et soutenu pour recevoir le grade de docteur ès-lettres une thèse qui ne pouvait manquer d'intéresser les historiens français, car elle traite de *L'influence française en Roumanie*, des origines de cette influence et de la part à faire aux lettres françaises dans la renaissance de la Roumanie. Le travail de M. Eliade s'arrête malheureusement à 1821, c'est-à-dire bien longtemps avant le point culminant de cette influence, qui a été atteint de 1858 à 1870. L'auteur nous promet de traiter cette partie dans un prochain volume. Nous acceptons avec plaisir cette promesse. M. Gaston Deschamps a consacré à l'ouvrage de M. Eliade une longue chronique littéraire dans le *Temps*.

— La *Revue des Revues* nous a apporté dans son numéro du 15 Février une étude ou plutôt un exposé de la littérature roumaine contemporaine, dû à M. Vaschide. M. Vaschide est connu en France dans le monde philosophique par les savantes études de psycho-physiologie qu'il a publiées, soit seul, soit avec M. le professeur Binet. Dans l'article que nous signalons ici, voulant être complet dans un petit nombre de pages, l'auteur a dû se borner à de brèves indications qui ne laisseront pas de notions bien précises dans l'esprit des lecteurs français.

— *The Petroleum* est le titre d'une nouvelle revue fondée à Londres (Billiter Street 22 G. C.) qui s'occupera de tout ce qui concerne l'exploitation, l'industrie et le commerce de cet important article. Nous le signalons avec plaisir à ceux de nos lecteurs qui ont des intérêts engagés dans cette industrie.

La *Münchener Allg. Zeitung* signale dans un remarquable article de son numéro du 26 Février les efforts que la Roumanie fait pour ouvrir, en établissant des réservoirs à Ratisbonne, le marché de l'Allemagne du Sud à son pétrole. Cet important journal fait observer avec raison que le pétrole roumain peut délivrer l'Allemagne de la sujétion que veulent lui imposer tantôt conjointement, tantôt tour à tour, le syndicat russe et le syndicat américain du pétrole.

LA SECTION ROUMAINE DE L'EXPOSITION DE 1900

Les préparatifs sont en excellente voie ; de tous côtés on se prépare à faire honneur au pays. Nous pouvons dire que l'une des parties les plus remarquées de notre Section sera celle du Domaine de la Couronne. Ceux qui connaissent Monsieur Jean Kalindéro savent à quoi ils peuvent s'attendre. Mais nous devons dire que les succès de sensation que l'Administration du Domaine de la Couronne a remportés aux expositions nationales de Craïova et de Bucarest ne l'ont pas engagé à dormir sur ses lauriers. Bien au contraire. Le Commissariat Général a offert dans l'édifice de la Section Roumaine une grande surface où l'Administration du Domaine de la Couronne groupera sa très importante exposition, qui embrasse un très grand nombre de groupes et de classes. Nous regrettons de n'avoir pas la permission de divulguer quelques-uns des *clous* préparés par Monsieur Kalindéro ; mais nous pouvons dire que l'exposition du Domaine de la Couronne sera digne, et de notre Auguste Souverain et de celui qui, par ses heureuses initiatives, par son dévouement de tout instant et par la supériorité de sa personne, a entouré de prestige une institution due au grand Bratiano et qui fut pendant quelque temps en butte aux accusations de l'esprit de parti.

POSTE, TÉLÉGRAPHE ET TÉLÉPHONE

Pendant l'exercice financier 1897—1898 le nombre des lettres ordinaires et recommandées expédiées par la poste a été de 18,498,355, celui des cartes postales de 14,386,506, des imprimés et journaux 29,873,428, des mandats-poste 835,448, représentant une valeur de 514,144,530 francs.

La longueur de nos lignes télégraphiques est de 6,903,002 kilomètres ; le développement des fils conducteurs est de 16,582,007 kilomètres.

Le nombre des télégrammes expédiés à l'intérieur est de 1,621,050 ; à l'extérieur de 618,565.

Le réseau téléphonique urbain a une longueur de 6,222 kilomètres.

Enfin, les revenus des postes et télégraphes ont été pour 1897-1898 de 10,344,357 francs, les dépenses de 8,168,720 francs, d'où il résulte un excédent de 2,175,637 francs.

(Extrait de la situation du Trésor au 30 Septembre 1898).

L'ŒUVRE DE CHARCOT

(Suite et fin)

Quand Charcot entreprit ses études sur l'hystérie traumatique, la psychologie moderne entra dans une phase nouvelle. Comme tous les grands penseurs, Charcot, par la nature de ses recherches, était un psychologue, comme le prouve d'une façon éclatante l'explication qu'il a donnée du mécanisme intime des paralysies hystéro-traumatiques. Charcot a fortement insisté sur l'état mental des individus atteints d'hystérie traumatique, en montrant le rôle de l'auto-suggestion dans la production des paralysies. La conséquence a été qu'il a engagé quelques psychologues comme Ribot, Binet, Soury dans une nouvelle voie ; et comme toujours, ou comme souvent, la vérité et la lumière triomphèrent cette fois encore. Certains auteurs allemands voulaient voir dans les manifestations nerveuses qui succèdent aux traumatismes violents une nouvelle maladie, une névrose traumatique, d'autres de la simulation. Mais ces mêmes auteurs ont convenu plus tard que l'hystérie occupe la place principale dans ces manifestations. Conformément aux idées que Charcot a émises sur la nature intime de l'hystérie, il a appliqué à son traitement la psycho-thérapie, car une maladie psychique comme l'hystérie ne peut être traitée que par des moyens psychiques. De là dérive l'isolement des malades comme condition indispensable dans le traitement des phénomènes hystériques.

L'étude de l'hystérie l'a nécessairement conduit à celle de l'hypnotisme. Le grand neurologue a fait évidemment preuve de courage civique en s'occupant de cette question à un moment où l'Académie de médecine faisait un rapport terrible contre l'hypnotisme. Avec la sérénité de l'homme de science, qui ne recule pas devant les préjugés admis, Charcot laissa de côté les opinions des académiciens et découvrit de nouveaux faits importants dans l'hypnotisme. Afin de voir quel esprit rigoureusement scientifique a guidé Charcot dans ses recherches, qu'il me soit permis de répéter ici, textuellement, quelques phrases de lui au sujet de l'hypnotisme :

« Au lieu de se laisser aller à la poursuite de l'inattendu, de l'étrange, il convient quant à présent de s'attaquer à saisir les signes cliniques, les caractères physiologiques facilement appréciables des divers états et phénomènes nerveux produits ; de se renfermer d'abord dans l'examen des faits les plus simples, les plus constants, de ceux dont la réalité objective est la plus facile à mettre en évidence ; de négliger même systé-

«matiquement, du moins à titre provisoire, ceux «d'une appréciation beaucoup plus délicate, qui «pour le moment ne paraissent se rattacher par «aucun lien saisissable aux faits physiologiques «connus».

Il est vrai que la description qu'a donnée Charcot de l'hypnotisme est schématique, qu'il négligea la rôle de l'auto-suggestion; mais il n'en est pas moins vrai que les critiques de ses adversaires n'ont pas eu de mesure. On a oublié trop facilement que si Charcot n'avait pas pris sous la responsabilité de son autorité l'étude de l'hypnotisme, elle serait restée encore entre les mains des charlatans qui exploitent la crédulité humaine.

Je vous ai exposé jusqu'à présent, peut-être sans assez de vigueur, l'œuvre impérissable du neurologue, je pourrais dire du professeur incomparable, de l'artiste doué de l'intuition géniale. Comme professeur, Charcot était d'une simplicité inimaginable et cependant aucun autre professeur, de la Faculté de médecine de Paris n'a su mieux que lui attirer et retenir un auditoire intelligent. Charcot ne possédait pas la facilité de parole de Trousseau, de Lassègue, mais lequel de ces savants a créé une école de la valeur de celle de la Salpêtrière?

Il faut jeter ses regards sur un passé lointain pour découvrir un savant à la parole de qui tout le monde vint s'instruire. Avec sa parole simple, précise et dénuée d'enjolivements inutiles, qui abondent chez d'autres soi-disant savants, Charcot était plus convaincant que les orateurs dont les idées se perdent en phrases. Charcot persuadait son auditoire, parce que tout ce qu'il disait découlait de l'observation fidèle des faits, d'un travail prolongé et consciencieux; parce qu'il reproduisait d'après la nature vivante tout ce qu'il avait à dire, parce qu'il cherchait par un choix incomparable des symptômes des malades à faire la lumière dans l'esprit de l'élève. Il évitait avec intention les cas complexes et ne présentait que des malades dont le diagnostic était ferme. Combien son système d'enseignement a été utile, cela résulte de ce qu'il a produit des élèves tels que Bouchard, Cornil, Debore, Raymond, Pittres, Marie, Brissant, Ballet, Joffroy, Gilles de la Tourette, Baginsky, Longues, etc. en France. A l'étranger ses élèves distingués sont nombreux et avec quelle fierté n'ai-je pas entendu dire dans différents pays tel ou tel neurologue: Je suis un élève de l'école de la Salpêtrière!

Que dire de Charcot artiste! car Charcot était artiste non seulement par le sentiment mais aussi comme fin et grand connaisseur d'œuvres artistiques et littéraires. N'a-t-il pas écrit en

collaboration avec son élève Paul Richet, cette œuvre artistique qui s'appelle *Les démoniaques dans l'art*, où il évoque pour nous l'image variée de l'hystérie dans les tableaux des grands maîtres flamands et italiens! Et ses œuvres ne respirent-elles pas l'art pur d'un esprit cultivé? Il était très bon dessinateur et avait un moment voulu se destiner à la peinture. Le neurologue Charcot était même devenu vers la fin de sa vie un lettré. Il avait étudié avec plus d'assiduité que d'autres hommes de lettres contemporains les œuvres de Shakespeare, où il a trouvé entre autres une scène de somnambulisme dans *Macbeth*.

Charcot, le neurologue, Charcot, l'artiste, s'est éteint, mais son œuvre immortelle a défié et défiera encore toutes les attaques injustes, toutes les critiques sincères ou non qui lui ont été adressées. Et ce qui est encore au-dessus de toutes louanges c'est le calme avec lequel Charcot a attendu, pour ne pas dire a désiré, sa mort. Il a réalisé son rêve, il est mort subitement, de «la mort sans phrase», comme il disait quelquefois à ses élèves intimes qu'il désirait mourir. Il n'a pas eu le malheur de se voir mourir, car «la clémence du sort l'a soustrait aux amertumes des luttes cruelles et des suprêmes déchirements que la nature nous impose trop souvent».

Il est mort à l'apogée de sa gloire, lorsqu'il avait toute la plénitude de ses facultés et que l'énergie, qui avait fortifié son caractère au cours de sa vie, n'avait pas encore faibli.

Les savants étrangers, sans distinction de nationalité, ont exprimé leur admiration pour le grand mort, par diverses conférences publiques où ils ont fait l'éloge de Charcot.

Qu'il soit permis au plus modeste de ses élèves de payer ici un tribut de reconnaissance et d'admiration à son maître Charcot, au bienfaiteur de l'humanité.

J'espère que, vous aussi, vous ne refuserez pas votre admiration au savant illustre, au professeur incomparable et à l'artiste distingué que fut Charcot.

Dr. G. Marinesco

Professeur des maladies du système nerveux.

CAUSERIE MUSICALE

On m'a demandé pour cette revue mes impressions sur les événements musicaux chez nous.

Déposant, pour quelques instants, ma modestie au vestiaire, j'ai accepté cette tâche, qui m'est une faveur bien douce, car la musique que je cultive depuis de longues années et qui m'attirait dès ma tendre enfance, me rend, en satisfactions de

toutes sortes, une partie du culte que je lui voue.

C'est donc un tribut de reconnaissance que je paie à une adorée fidèle.

La faculté que j'estime le plus chez un musicien, c'est la conception; j'espère donc être tout excusé de commencer la série de mes petites causeries par les compositeurs; nos virtuoses qui déjà sont légion, et que j'admire, comme ils le méritent, feront le sujet d'un article à venir.

Il y a, assurément, en Roumanie, quelques bons compositeurs; j'ai pour eux d'autant plus de sympathie que qu'ils écrivent pour le plaisir d'écrire, car hélas! jusqu'à la fondation de la *Bibliothèque Musicale Roumaine* dont je parle plus loin, il ne leur a été guère donné la seule satisfaction à laquelle un créateur ait droit: celle de se faire éditer et de s'entendre jouer.

J'ai encore souvenance d'une phrase typique d'un éditeur d'ici, très-bon musicien d'ailleurs, adressée à un compositeur me touchant de très-près: «Certainement, j'éditerais vos œuvres, si elles étaient plus banales; elles sont d'un style trop fin, d'une inspiration trop distinguée, pour que jamais je parvienne à les écoulées».

Alors, c'est le public qui est ignorant en musique?

Que non! Car, si nous avons un public des faubourgs se gavant des inepties qui s'entassent aux devantures de nos marchands de musique, public d'une culture rudimentaire, pire que l'ignorance, je suis fier de constater, à l'encontre de l'auteur peu galant et peu documenté de la *Société Roumaine*, parue l'année dernière dans «Cosmopolis», qu'il existe, chez nous, un public raffiné, cultivé, mais méprisant, sans la connaître, la musique de notre demi-douzaine de bons compositeurs.

Il n'y a presque pas de jeune fille, de femme du monde en Roumanie qui ne possède une certaine culture musicale; il n'y en a presque pas qui n'éprouve une gêne à avoir, sur son piano, à côté des nouveautés musicales de l'étranger, parfois peu intéressantes, celles des musiciens, j'allais

dire des martyrs de son pays. Comme le condamné à mort de Chavette, elle a de la méfiance!

Vous ne savez pas, Mesdames, quel bien vous leur feriez à ces âmes en peine, en feuilletant de vos blanches mains les pages dans lesquelles elles ont mis toute leur tendresse, tout leur savoir! Vous finiriez peut-être par vous y attacher, par les aimer, et se sachant jouées par vos doigts si jolis, susurrées par vos lèvres si roses, leurs inspirations n'en deviendraient que plus poétiques!

Pour donner l'essor qu'il convient à des œuvres musicales de valeur, nous avons eu l'idée de fonder une tribune où seraient publiées au fur et à mesure de leur éclosion les conceptions de nos compositeurs; cette tribune a nom la *Bibliothèque Musicale Roumaine* et constitue une innovation musicale digne d'un sort brillant.

Elle marche sur ses quatorze mois, grâce au talent et à l'énergie de ses collaborateurs, grâce surtout à l'ineffable bonté de notre Reine, qui a daigné faire remettre à l'auteur de ces lignes, pour être publiés dans la *Bibliothèque Musicale Roumaine*, une série de poèmes dus à Son génie poétique, si profondément touchant, et mis en musique par le jeune et talentueux *Georges Enesco*. C'est avec une admiration profondément respectueuse, reconnaissante et charmée que je dépose aux pieds de Sa Majesté mes humbles remerciements.

Avec l'appoint précieux de ses collaborateurs fidèles et d'un jeune musicien accompli, ancien élève de Vincent d'Indy et du Conservatoire de Paris, M. D. G. Kiriak, qui y publiera de vieux airs populaires roumains, harmonisés avec une remarquable maîtrise, la *Bibliothèque Musicale Roumaine* ouvre l'essor le plus large aux conceptions des musiciens roumains.

Je le constate avec joie, car je suis sans fanterie l'initiateur de cette organisation, et de cette pleïade jeune et brillante je suis le moins méritant, le plus indigne. **Michel Margaritesco.**

LA SOCIÉTÉ DES CHASSEURS DE BUCAREST

La Société des Chasseurs a été fondée à Bucarest en 1893 sous le nom de *Hubertus, Société des Chasseurs de Bucarest*. La première réunion a été tenue par 23 chasseurs. Un comité fut élu et le colonel Candiano-Popesco, porté à la présidence.

Cette société a pour but:

a) de développer le goût de la chasse;

b) d'améliorer et d'augmenter le gibier par tous les moyens possibles, tels que:

1) stricte surveillance de la chasse; 2) extermination des bêtes et oiseaux de proie; 3) application des diverses mesures de protection du gibier sur les terrains de chasse affermés à

l'Etat par la société, et 4) repeuplement de ces terres.

Dans ce but la société des chasseurs a affermé les chasses suivantes: Comana, Pietrele, Dadilor, Pueni, Prundu, Baneasa, Crucea-de-Piatra, dans le district de Vlasca; Cernica, Tanganu, Branesti et Greaca, dans le district d'Ilfov; Slobozia, dans le district de Ialomitza, onze domaines en Dobrodjea et le mont Taslau, dans le

district de Neamtzu. La société paie pour cela à l'Etat la somme annuelle de 3200 francs.

Les ressources de la société se composent de cotisations annuelles de 60 francs et d'une taxe d'inscription, qui est de 20 francs, ainsi que des amendes, dommages civils, donations et autres. Pour être reçu sociétaire il faut être présenté par deux membres et admis par l'assemblée générale. Chaque membre peut seul, ou avec d'autres membres, organiser des parties de chasse; mais pour cela il faut toujours en aviser les agents et gardes-forestiers de l'Etat.

Par exception, les membres peuvent inviter des personnes étrangères aux battues de lièvres, de renards et de loups; les invités paient alors au profit de la société 5 francs par tête.

En 1895 les statuts de la société ont été revus et un règlement de chasse et de battues a été arrêté. La société a renoncé alors au nom de *Hubertus*. Ce règlement a été élaboré en conformité de la loi sur la chasse et il détermine les époques de chasse pour chaque espèce de bêtes, de façon à préserver de tout dégât les cultures, les fruits, les forêts, etc. D'autre part, les chasseurs prennent l'obligation d'indiquer le nombre des pièces qu'ils ont abattues afin de servir à la formation du tableau.

Dès l'année 1894, le comité a repeuplé une partie des domaines qu'il a affermé; il a fait venir dans ce but de Vienne 100 lièvres, 100 faisans, 100 perdreaux, etc. Le repeuplement a coûté jusqu'à présent 40—50.000 frs. Les résultats ne se sont pas fait attendre, car tandis qu'en 1893 sur trois battues organisées par plusieurs membres de la société, avec 65 rabatteurs pour chaque chasse, on n'avait tiré que 7 lièvres et 5 renards, aujourd'hui, à chaque battue, en proportion avec ce nombre, il revient 3 lièvres par rabatteur et un renard.

La société accorde des récompenses aux personnes dénonçant ceux qui contreviennent à la loi et au règlement de la chasse sur son territoire, ainsi qu'à celles qui ont aidé à la capture des braconniers, disparus maintenant pour la plupart de ces domaines.

Actuellement la société compte plus de cent membres et il est question

de s'en tenir là. Elle est placée sous le patronage de S. A. R. le Prince Ferdinand de Roumanie, président-protecteur. Les membres d'honneur sont: MM. Dém. A. Sturdza, Jean Kalindéro, Michel Phérékyde, Constantin Cornesco, baron Barbo Bellio, dr. Istrati, etc. Le président de la société est Mr. le dr. Saligny.

Le gibier le plus habituel des chasses de la société c'est le lièvre et le renard; les loups et les sangliers sont très rares, surtout dans les environs de Bucarest.

La société a donc toutes les perspectives de développement et nous espérons avoir bientôt l'occasion de reparler de ses exploits.

Elle ne doit pas être considérée seulement comme une société de sport, car la conservation du gibier a une réelle importance économique pour notre pays, autrefois l'un des plus boisés et les plus giboyeux.

Lieutenant Mavrodin.

MONDANITÉS

Malgré la longueur du Carnaval et bien qu'une quinzaine nous sépare encore de sa fin, la vie mondaine est de plus en plus calme et sans entrain. Quelques rares diners, soirées, et bals sont venus rompre la monotonie de la première quinzaine de Février. Même les mariages, assez nombreux auparavant, ont été rares.

Les Cours

La Cour Royale qui comptait donner plusieurs fêtes dansantes a tout ajourné à cause des deuils consécutifs, et ce n'est que mardi dernier que la première soirée a pu avoir lieu au Palais. Cette fête a été belle de tout point comme toute fête royale et le bal plein d'entrain. Sa Majesté la Reine a assisté à différents concerts, par exemple à ceux de M^{lle} Chaminade, ainsi qu'à la représentation des *Noces de Jeannette*, donnée au profit d'une œuvre de bienfaisance. Tout dernièrement encore, il y a eu, au Palais Royal, un dîner diplomatique en l'honneur du baron d'Aehrenthal, ancien ministre d'Autriche-Hongrie, qui avait présenté à Sa Majesté le Roi ses lettres de rappel. Ont assisté à ce dîner: la maison civile et militaire de Sa Ma-

jesté le Roi, les dames d'honneur, le nouveau ministre d'Autriche-Hongrie, le marquis de Pallavicini, le prince de Schönbourg, conseiller de légation, ainsi que le président du Conseil et M^{me} Zoé Sturdza.

LL. AA. RR. le Prince Ferdinand et la Princesse Marie, plongés dans un douloureux deuil, se trouvent à Gotha et ne rentreront à Bucarest qu'après les fêtes du Carnaval.

Les Légations

La plus grande partie du corps diplomatique se trouve en deuil, les chefs de mission et les secrétaires des légations de France, d'Autriche, d'Allemagne, d'Angleterre, ainsi que l'Agence diplomatique de Bulgarie n'ont pu assister à aucune fête, et tous les diners et réceptions qui devaient avoir lieu aux hôtels des Légations ont été décommandés. S. Exc. M. de Fonton, ministre de Russie et doyen du corps diplomatique, a donné un grand dîner d'adieu au baron d'Aehrenthal, le nouvel ambassadeur d'Autriche-Hongrie à St. Pétersbourg, auquel ont pris part plusieurs membres du corps diplomatique et du gouvernement.

Bals et Soirées

Dans les maisons particulières, les salons de danse sont restés totalement fermés. Personne de la société bucarestoise n'a donné de grande fête, et pendant cette quinzaine tout s'est réduit à quelques soirées très intimes qui ont eu lieu chez M. et M^{me} Georges Cantacuzène, chez M. et M^{me} Démètre Mourouzi et chez M. et M^{me} Nicolas Pilidi. Il y a eu aussi deux grands diners, l'un offert par M. et M^{me} Alexandre Marghiloman, auquel ont été conviés S. Exc. M. de Fonton, ministre de Russie, M. et M^{me} Georges C. Philipesco, M^{me} Sévastie Carp, M. Jean Kalendéro, M. et M^{me} Démètre Soutzo, M. le lieutenant et M^{me} Jean Floresco, M^{lle} Adine Stirbey, M^{lle} Adine Ghyka et M. Alexandre G. Lahovary. Le second, suivi de raout diplomatique, a été donné par M. le président du Conseil et M^{me} Zoé Sturdza en l'honneur de la Légation d'Autriche-Hongrie.

Un bal de bienfaisance a eu aussi lieu, à la salle *Liedertafel*, et a réuni un public aussi choisi qu'ardent à la danse.

Mariages

Il en a été célébré quelques-uns, mais ces bénédictions nuptiales n'ont eu aucun caractère mondain et on ne peut citer que celui de M. C. Parriano, grand propriétaire avec M^{me} Vve Démètre Rizo. **Sphynx.**

LES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

Le ministre de l'Agriculture, du Commerce, de l'Industrie et des Domaines a adressé, il y a deux mois, une circulaire aux préfets et aux présidents des chambres de commerce du Royaume les invitant à établir une statistique des sociétés coopératives de crédit et de commerce de Roumanie. Il résulte des réponses arrivées jusqu'à présent au Ministère que les fonds de ces sociétés représentaient au 1 Janvier 1898 un capital de 12 millions de francs. Dans ce chiffre, le district de Prahova représente à lui seul 5 millions de francs. Les réponses des chambres de commerce de Iassy, Focsani, Botosani et Braila n'ont pas encore été envoyées.

Il est probable que les fonds de toutes les sociétés coopératives de Roumanie représentent aujourd'hui un capital d'environ 20 millions de francs.

Le fait le plus saillant à noter est qu'il existe dans les villages un grand nombre de sociétés coopératives, formées exclusivement par des paysans.

NOUVELLES DIVERSES

Le doyen d'âge des fonctionnaires de l'Etat est mort à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Depuis un mois seulement, M. Ioan Ciuca, qui était chef de bureau au ministère de l'Intérieur, ne pouvait plus venir à son poste et avait dû s'aliter. C'était la première fois qu'il s'absentait du ministère depuis plus de soixante-cinq ans.

Le défunt avait occupé le poste de chef de bureau au ministère de l'Intérieur de Moldavie, et après l'union des Principautés, en 1859, il passa en cette qualité au ministère de l'Intérieur des Principautés-Unies à Bucarest. Il a donc conservé ces fonctions pendant 58 ans.

Joli record dans son genre! Un projet de loi était déposé à la Chambre pour permettre de donner un *otium cum dignitate* à ce vieux serviteur du pays. La malchance, qui ne lui avait pas permis de pouvoir demander sa retraite, l'a empêché aussi de profiter de la bienveillance de ses chefs.

BANQUE NATIONALE DE ROUMANIE

SITUATION SOMMAIRE

1898		1899	
31 Janvier		23 Janvier	30 Janvier
A C T I F			
73.026.932	{ 56.736.538 Rés. métalliq. or 58.965.238	79.920.819	80.646.250
2.973.109	{ 16.290.394 » Trait. p. or 21.681.012	2.551.945	2.570.131
34.374.877	Argent et diverses monnaies	40.696.857	40.383.080
15.662.099	Portefeuille Roumain et Etranger	11.636.515	12.059.093
41.999.593	{ *) Prêts sur effets publics 8.045.000	12.999.850	11.999.850
40.409.053	» » » compte et. 4.014.093	11.420.673	11.420.673
1.619.562	Fonds publics	1.812.299	1.812.299
5.057.913	Effets du fonds de réserve	5.069.979	5.069.979
432.854	» » » d'amort. immeub. et mat.	457.783	458.388
104.133	Immeubles	113.564	121.335
94.351.823	Mobilier et Machines d'Imprimerie.	75.002.619	77.098.219
10.558.799	Frais d'administration	26.794.173	26.151.924
15.402.927	Dépôts libres.	16.542.951	15.776.425
	Comptes courants.		
	» de valeurs.		
275.973.674		284.020.027	285.567.646
P A S S I F			
12.000.000	Capital.	12.000.000	12.000.000
10.409.326	Fonds de réserve.	11.421.060	11.421.060
1.639.860	Fonds d'amort. des immeub. et matériel.	1.813.475	1.813.475
137.773.480	Billets de Banque en circulation.	155.286.780	153.994.420
3.357.659	Profits et pertes	4.138.078	4.138.078
208.640	Intérêts et bénéfices divers.	208.538	226.077
94.351.823	Dépôts à retirer.	75.002.619	77.098.219
14.108.327	Comptes courants	21.517.664	22.428.565
2.124.559	» de valeurs.	2.631.813	2.407.752
275.973.674		284.020.027	285.567.646
	Intérêt 5%		
	Escompte 6%		

1898		1899	
7 Février		30 Janvier	6 Février
A C T I F			
75.528.444	{ 56.434.667 Rés. métalliq. or 59.188.257	80.646.250	83.598.509
3.014.499	{ 16.093.777 » Trait. p. or 24.410.252	2.570.131	3.012.677
34.259.090	Argent et diverses monnaies	40.383.080	38.988.327
13.573.090	Portefeuille Roumain et Etranger	12.059.093	11.802.818
41.999.593	{ *) Prêts sur effets publics 7.976.200	11.999.850	11.999.850
40.409.053	» » » compte et. 3.826.875	11.420.673	11.420.673
1.619.562	Fonds publics	1.812.299	1.812.299
5.057.913	Effets du fonds de réserve	5.069.979	5.069.979
434.087	» » » d'amort. immeub. et mat.	458.388	458.510
108.844	Immeubles	121.335	125.825
94.472.873	Mobilier et Machines d'Imprimerie.	77.098.219	77.304.319
10.956.617	Frais d'administration	26.151.924	22.494.794
15.051.978	Dépôts libres.	15.776.425	16.158.008
	Comptes courants.		
	» de valeurs.		
273.485.643		285.567.646	284.282.588
P A S S I F			
12.000.000	Capital.	12.000.000	12.000.000
10.409.326	Fonds de réserve.	11.421.060	11.421.060
1.639.860	Fonds d'amort. des immeub. et matériel.	1.813.475	1.813.475
137.546.140	Billets de Banque en circulation.	153.994.420	156.398.720
3.357.659	Profits et pertes	4.138.078	4.138.078
256.669	Intérêts et bénéfices divers.	266.077	319.505
94.472.873	Dépôts à retirer.	77.098.219	77.340.319
11.705.799	Comptes courants	22.428.565	18.446.585
2.097.317	» de valeurs.	2.407.752	2.404.846
273.485.643		285.567.646	284.282.588
	Intérêt 5%		
	Escompte 6%		

Le Directeur-Gérant: PAUL HARTINE.

Bucarest. -- Imprimerie «VOLTA NATIONALA».